



COMMUNE DE BAVOIS

**PREAVIS MUNICIPAL NO 31 / 2024 EN SEANCE DU CONSEIL  
COMMUNAL  
DU 10 DECEMBRE 2024**

---

**OBJET : REMPLACEMENT DU VEHICULE COMMUNAL**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal de Bavois,

Préambule :

L'actuel tracteur a maintenant 16 ans de même que la remorque multi-lift. Bien que le tracteur ait donné entière satisfaction jusqu'à ce jour, il est souvent trop faible et léger pour effectuer certains travaux ce qui nous force à louer des machines de tiers. La valeur résiduelle de ce tracteur étant encore intéressante, la Municipalité pense qu'il temps de changer de machine et d'opter pour un modèle plus adapté aux travaux actuels.

En ce qui concerne le multi lift, il avait été récupéré sur l'ancien véhicule communal en 2008 et adapté sur une remorque neuve. Ce système a bien fonctionné durant 16 ans mais le vérin du bras principal s'est récemment courbé. Il sert à lever les bennes mais la puissance de levage est souvent trop faible.

Par conséquent, afin d'augmenter la productivité et de diminuer les coûts d'entretien, nous souhaitons acquérir un nouveau tracteur ainsi qu'un nouveau système multi-lifts.

Objet du préavis :

Par le présent préavis, la Municipalité sollicite l'autorisation d'acquérir un véhicule neuf. Il serait équipé comme le tracteur actuel :

Tracteur avec frontal, rabais inclus	fr. 122'000.00
Reprise Class	fr. - 30'000.00
Remorque	fr. 31'300.00
3 Bennes	fr. 23'200.00
Modification de 2 bennes inox	fr. 6'500.00
Reprise remorque avec multi-lifts et bennes	fr. - 8'000.00

Total TTC fr. 145'000.00

=====

Cet investissement ne nécessiterait pas d'emprunt auprès d'un établissement bancaire et serait amorti sur 8 ans.

Conclusion :

En conclusion, la Municipalité invite le Conseil communal à prendre les décisions suivantes :

**Le Conseil communal,**

- vu le préavis municipal ci-dessus,
- considérant que celui-ci figure à l'ordre du jour,
- ayant entendu les rapports de la commission de gestion et finances et de la commission ad hoc

**Décide :**

- D'accepter l'achat du tracteur avec ses options et du système multi-lifts pour un total de fr. 145'000.-.
- De le financer par la trésorerie courante.
- De prévoir un amortissement comptable sur une durée de 8 ans.
- De décharger les commissions de gestion et finances et ad hoc de leur mandat.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Thierry Salzmann

Carole Pose



Bavois, le 26 novembre 2024